



FORCE OUVRIERE

<http://fo.latecoere.free.fr>

*L'efficacité
Réformiste*

LATECOERE
TOULOUSE – GIMONT
CORNEBARRIEU

A Toulouse, le 29 Mars 2010

Les Banquiers proposent des Axes FO opposée à toute Externalisation et cession

Certains échos nous font craindre une externalisation de l'équipement de sous-ensembles mécaniques des portes Boeing (sur la rochelle). Trente personnes environ travaillent actuellement sur ces équipements.

Le syndicat FO Latecoere tient à rappeler certaines règles édictées par le code du travail :

Article L2323-1

« Le comité d'entreprise a pour objet d'assurer une expression collective des salariés permettant **la prise en compte permanente de leurs intérêts dans les décisions relatives à la gestion et à l'évolution économique** et financière de l'entreprise... ».

Article L2323-2

« ...les décisions de l'employeur **sont précédées de la consultation** du comité d'entreprise... »

Si l'externalisation de ces charges est mise à l'ordre du jour du comité d'entreprise de façon non équivoque, les représentants FO au Comité d'entreprise donneront leur avis comme le prévoit le code du travail.

Article L2323-19

« Le comité d'entreprise est informé et consulté...., notamment en cas de, **de modification importante des structures de production de l'entreprise** »

L'AVIS POUR FO SERA DEFAVORABLE SI L'EMPLOI DE NOS SITES EST REMIS EN CAUSE

Pour information, lors du Comité d'Entreprise du 25 mars 2010, la Direction Générale a présenté le résultat de l'audit imposé par les banquiers qui rappelons-le, deviendront certainement nos principaux actionnaires et pour ainsi dire nos patrons, s'ils rachètent une partie de la dette lors de la restructuration financière.

Ce rapport préconise trois axes majeurs :

- Evolution du BE Aérostructure (Latecoere/ Latecis)
- Réflexion Stratégique Activité Equipement et Système
- Réflexion Stratégique Activité Ingénierie Outillages (Latecis)

Faisons une traduction en langage simple et compréhensible

REFLEXION STRATEGIQUE = CESSION / VENTE D'ACTIVITE

La Direction Générale nous affirme que ce ne sont, pour le moment, que des axes de réflexion et qu'aucune décision définitive n'a été prise à ce jour.

Pour FO ces trois axes représentent, s'ils sont appliqués, un **réel danger pour le devenir de nos emplois.**

Considération

FO demande à notre Direction Générale de rester **attentive aux conséquences industrielles, et surtout sociales** que pourrait générer une application stricte des conclusions de l'audit.

Avec la procédure de droit d'alerte, **FO disposera bientôt d'une analyse indépendante plus approfondie incluant le facteur humain et social.**

Notre organisation revendique la mise en œuvre d'un véritable Plan de Sécurisation de l'Emploi via :

Une information sectorielle systématique des représentants du personnel concerné pour tout projet de transfert de charges, quels qu'en soient le périmètre et le volume.

Une présentation de tout projet d'externalisation en Comité d'Entreprise avec consultation systématique pour avis.

FO demande à la Direction Générale de faire preuve de plus de transparence et d'information. Il ne serait pas souhaitable qu'un climat de défiance s'installe sans raison réelle. Nos préoccupations sont fondées sur le ressenti des salariés que nous rencontrons.

Dans tous les cas, FO restera extrêmement vigilante et **s'opposera** à l'évolution incessante d'externalisation et de transfert d'activités mettant en cause l'emploi sur nos sites, elle **s'opposera** également à toute décision qui verrait une cession de toute ou partie d'activité de notre société.